



Traité Temoura

Michna 1 - Chapitre 4

וְלֹד חֲטָאת,
וְתִמְנוֹת חֲטָאת,
וְחֲטָאת שְׁמִתּוֹ בְּעֻלָּיהָ,
יָמוּתוּ.
שְׁעֵבֶרָה שְׁנֵתָה,
וְשֶׁאֲבָדָה, וְנִמְצְאת בְּעֻלַּת מוֹם,
אִם מִשְׁכָּפְרוֹ הַבְּעָלִים,
תָּמוּת,
וְאִינָה עוֹשֶׂה תִּמְנוֹתָה;
לֹא נִהְיִין, וְלֹא מוֹעֲלִין.
אִם עַד שֶׁלֹּא כָּפְרוּ הַבְּעָלִים,
תִּרְעָה עַד שֶׁתִּסְתָּאֵב,
וְתִמָּכֵר,
וְיָבִיא בְּדַמֶּיהָ אַחֶרֶת;
וְעוֹשֶׂה תִּמְנוֹתָה,
וּמוֹעֲלִין בָּהּ:

Le produit d'un sacrifice pour le péché, son substitut, et le sacrifice pour le péché dont le propriétaire est décédé seront [séquestrés et laissés pour] morts. [Quant au sacrifice pour le péché qui est impropre au sacrifice parce qu'il] a dépassé [la première] année de sa [naissance, et au sacrifice pour le péché] qui a été perdu et [qui, une fois retrouvé, était] abimé, si [c'est] après que le propriétaire a fait l'expiation [par le sacrifice d'un autre animal en sacrifice pour le péché, l'animal abimé] mourra, et cela ne rend pas [l'animal non consacré qui lui a été substitué] comme substitut. [De plus, on] ne peut tirer aucun profit [de l'un quelconque de ces sacrifices pour le péché ab initio], mais [si on en a tiré un profit, après coup], on n'est pas [tenu d'apporter un sacrifice pour le péché pour] un usage abusif [me'ila] [d'objets consacrés]. Et si [l'animal perdu a été retrouvé et s'est avéré impropre] avant que le propriétaire n'ait fait l'expiation [de son péché avec un autre animal], il paîtra jusqu'à ce qu'il soit abimé, [puis] il sera vendu. Et on apportera un autre [sacrifice pour le péché] avec l'argent [de la vente]. Et [cet animal] fait d'[un animal non sacré échangé contre lui] un substitut, et [celui qui tire un avantage de cet animal est responsable d']en faire un mauvais usage.



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.



Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones



A la découverte du Beth Hamikdach

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions